



Marché de Noël

Treux



Madame, Monsieur,

En cette année 2025, la commune de Treux organise son 3^e marché de Noël.
Nous vous y attendons nombreux, avec des stands originaux et variés.

Le marché de Noël aura donc lieu le :

Dimanche 7 Décembre 2025
À la salle multi-services du village

Merci de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous
pour assurer votre participation à cet événement.

Contact : 07.62.04.56.16 / Mail : treuxevenements@gmail.com

À renvoyer avant le 30 Novembre 2025
Accompagné du règlement de l'événement lu et signé ainsi que du/des chèque(s)
et des autres documents obligatoires.

Dénomination : _____

SIRET / SIREN : _____

Nom et Prénom du responsable : _____

Adresse postale : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Type d'Activité : _____

Calcul des quantités (merci d'inscrire le chiffre correspondant à la quantité souhaitée sur les espaces vides prévus à cet effet) :

Je souhaite ____ table(s) de 2m (les 2 premières sont offertes, les suivantes sont facturées 5€ pièce.
Pas d'apport de matériel personnel, sauf si derrière le stand).

Je souhaite ____ grille(s) (2€ pièce)

Je souhaite ____ chaise(s) (gratuit)

TOTAL À PAYER : _____

(chèque différent de celui de caution, à l'ordre du trésor public)

Merci d'apporter un lot de tombola de votre choix à mettre en jeu le jour J.

Fait le :

à :

Signature :

Règlement Marché de Noël – Treux 2025

(1) Chaque exposant doit fournir un chèque de caution de 30€ à l'ordre du Trésor Public (débité en cas d'annulation à compter du 30/11/2025, en cas d'installation ou de départ en dehors des horaires, en cas de dégâts...).

(2) Chaque exposant garanti exposer de 9h30 à 16h30 et d'arriver à partir de 8h30.
Un emplacement numéroté vous sera accordé.

(3) Les documents à fournir sont :

- ✕ 1 document valide attestant votre activité.
- ✕ 1 attestation d'assurance de responsabilité civile.
- ✕ 1 copie de la carte d'identité (recto verso).
- ✕ Le chèque de caution (+ le chèque de paiement si nécessaire).

(4) L'inscription est privilégiée aux artisans / petites entreprises / petites associations.

(5) Nous choisissons de ne sélectionner qu'un seul stand par catégorie dans la mesure du possible :
(exemple : si un stand bijoux est déjà inscrit, nous n'en prendrons pas un deuxième).

(6) Pour rappel, la présence de chien(s) est autorisée si tenu(s) en laisse.

Votre inscription ne sera validée qu'après avoir reçu un mail de confirmation de treuxevenements@gmail.com attestant que vous avez fourni tous les documents obligatoires à l'inscription ainsi que le chèque de caution.

Nous vous rappelons que l'exposition ou vente d'objets illicites, pirates, irrespectueux ou à caractères sexuels est formellement interdite, sous peine de poursuites pénales / administratives et du débit du chèque de caution.

Nous nous réservons le droit de refuser votre inscription si elle n'est pas complète, qu'elle ne correspond pas au profil lié à l'événement ou ne respectant pas les délais.

1 Café ou 1 Jus de fruits accompagné de brioche sera offert avant l'arrivée des visiteurs.

Restauration : le midi et l'après-midi (convient aux végétariens)

Buvette et WC

Salle d'exposition et de restauration chauffée (18 rue du Calvaire, 80300 Treux).

Fait à : _____ Le : _____

Signature précédée de la mention
« lu et approuvé » :

La totalité des documents est à retourner **uniquement** à :

Mélyne Boivin
19 rue des marais
80300 Treux